MAIRIE
DE
LA FORCE
Dordogne

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2025 – 18h30
Salle du Conseil Municipal
Compte rendu succinct

Etaient présents : M. Serge PRADIER, Didier ALLARD, Jérôme CHENE, Geneviève LASSEGUE LESFARGUES, Michel HOUDUSSE, Bernard GIBOUIN, Amandine GUINOT, Christelle DURO DION, Julien CONDEAU, Gérard JARRY, Catherine GUILLAUMEAU, Jean Charles GOUEDARD, Valérie ROMANELLO, Alain DURAND, Serge CALME, Patricia DELBERT, Nathalie DESSENA
Pouvoirs :
Absent : Christine ROMAN (pouvoir à Serge PRADIER), Nicolas MONTAGNEY (pouvoir à Patricia DELBERT), Dorothée WALLART (pouvoir à Didier ALLARD), Alain GENOT (pouvoir à Christelle DURO DION), Céline BRACCO (pouvoir à Serge CALME), Muriel MARCO (pourvoir à Nathalie DESSENA).

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Didier ALLARD

M.Le Maire demande l'ajout de d'une délibération concernant la création d'un emploi non permanent non occasionnel : Accordé à l'unanimité

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 5 mai 2025.

I-DELIBERATIONS

1-BUDGET

-Délibération 2025 028 : Approbation **à la majorité** du Bail commercial pour le local situé au 12 rue du Docteur Clament à La Force avec autorisation de signature donnée à Monsieur Le Maire.
La rédaction du bail est confiée à l'étude de maître Allory/Laval/Bardin et les frais de notaire seront partagés entre le bailleur et le locataire.

-Délibération 2025 029 : Approbation **à l'unanimité** de l'instauration d'un droit de terrasse sur la commune de La Force avec fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public, soit 0.20 centimes d'euros/m2 et par mois.

2-RESSOURCES HUMAINES

-Délibération 2025 030 : Approbation **à l'unanimité** de la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1 er septembre 2025.

-**Délibération 2025 031** : Approbation **à l'unanimité** de la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1 er septembre 2025.

-**Délibération 2025 032** : Approbation **à l'unanimité** de la modification du tableau des effectifs mettant en situation de vacance, 3 postes et en créant deux postes.

-**Délibération 2025 033** : Approbation à l'unanimité de la création d'un emploi non permanent occasionnel à 17h/hebdomadaire, du 26 mai 2025 au 4 juillet 2025.

Informations du Maire

***Biennales de La Force**
***Fibre:** la commune possède plusieurs bâtiments , nécessité de faire un marché.

***Une commission de travaux** doit être organisée car la notification de subventions est arrivée pour la mise hors d'eau de l'Hôtel des Ducs.
***Tiers lieu**: une réunion est organisée la semaine prochaine. Ces espaces sont des lieux collaboratifs. Le projet prend forme et il est possible qu'il faille recruter un coordonnateur dans les mois / années à venir.

***Pump Track**: DETR favorable également

***SEM 24:** Proposition de la couverture du parking rue de Jacob par la SEM 24.

***SDE 24**: Grosse consommation d'électricité au restaurant scolaire. Les panneaux solaires ne sont pas forcément la solution.